

Monsieur le président,

Mesdames et Messieurs les Vice-Président,

Madame et Messieurs les Conseillers généraux,

Mesdames et Messieurs,

Chère consœur, Chers confrères

Planter une parcelle de vigne à l'heure de l'Angélus , qui plus est dans les jardins du Conseil général, peut surprendre. Et observer cette plantation assurée par des Elus, responsables de la politique départementale, assistés de membres du Docte Collège de la Confrérie des Fins Gousiers d'Anjou paraîtra tout aussi étonnant voire anachronique

Mais notre confrérie, qui fête cette année ses 60 ans d'existence, se souvient qu'elle est née de la mobilisation conjointe d'un vigneron du haut Layon, Simon Rénard, et du Conseiller général du même territoire, le Vihersois, Jean FALLOUX. Ces deux acteurs locaux, le vigneron et l'élu, liés d'amitié comme on l'est souvent en terre viticole quand on se mobilise pour une cause collective, se sont entendus pour créer, non pas en Anjou mais d'abord à Paris, cette association originale, qu'ils organisèrent en confrérie. Etre frères de vin rapproche autant que d'être frère de lait. Ce sont eux qui mirent sur les fonts baptismaux notre confrérie d'abord ès cabernet et transformée une décennie plus tard en confrérie des Fins Gousiers d'Anjou, ce réseau amical et festif capable de rassembler autour des vins d'Anjou des vignerons, des chefs d'entreprise, des élus, des responsables associatifs, des amateurs de vin.

Aux éventuels contempteurs de cette plantation, il convient également de rappeler que nous sommes ici dans une ancienne abbaye dont les moines cultivaient forcément une parcelle de vigne comme dans toutes les abbayes. Et l'on sait le rôle de l'Eglise dans le développement de la culture de la vigne, certes pour des besoins liturgiques mais , les moines étant d'abord des hommes, on ne me fera pas croire que seules les motivations liturgiques les poussèrent à développer la culture de la vigne.

Alors, nous serons d'accord, planter symboliquement 60 pieds de vigne dans un tel lieu chargé d'histoire et aujourd'hui emblématique au plan départemental, c'est réaffirmer la très forte dimension patrimoniale de ce végétal à nul autre pareil dont on connaît la présence en Anjou depuis plus de 15 siècles mais sur terre depuis plus de 8 millions d'année... (Noé dont nous aimons rappeler la bénédiction originelle, lors de nos chapitres d'intronisation, avait évidemment deux plants de vigne dans son arche, un mâle et une femelle puisque cette liane était dioïque à l'origine.)

L'étude récente menée par le CDT Anjou sur la perception de l'Anjou révèle la primauté du vignoble, bien avant celle plus traditionnelle du patrimoine. Cela ne fait que confirmer, s'il en était besoin, l'importance du vignoble, sa pérennité dans le temps, et son dynamisme.

Nous sommes nombreux à souscrire à cette volonté affirmée par le CG de Maine et Loire de promouvoir la marque « Anjou » dans la mesure où celle-ci n'est pas qu'une marque marchande car elle intègre la formidable dimension humaine sans laquelle une marque n'est rien de pire ...qu'une marque.

Les moines avaient compris la force spirituelle des régions viticoles qui, avant de dire la messe, plantaient de la vigne... Aujourd'hui, nous le savons, un territoire qui arrache ses vignes perd son identité, un territoire qui plante parie sur l'avenir, celui in fine d'un art de vivre. Alors, notre confrérie, fidèle à l'ambition de ses pères fondateurs, le vigneron et le conseiller général, vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir répondu favorablement à notre proposition de planter ces 60 pieds de vigne. Nous ne doutons pas que ce petit jardin viticole puisse être, également, à l'heure de la taille de la vigne ou des arbitrages budgétaires, un lieu de méditation et de ressourcement.

Mieux qu'une installation d'artiste, cette parcelle sera la signature vivante de cette marque Anjou, véritablement enracinée dans son histoire, résolument orientée vers la promesse d'une vraie récolte.

Si notre mission consiste à être présent sur le territoire, lors de la St Vincent à St Lambert du Lattay, hier à Durtal, le 22 avril prochain sur l'hippodrome de Jallais, nous aimons aussi rappeler tous les échanges que suscite le vin.

Nous comptons bien revenir vous voir dans 3 ou 4 ans, avec le produit de la vendange mis en bouteilles dont les étiquettes pourraient porter le slogan : « l'Avenir pousse en Anjou ».

Alors, avec vous, les Fins Gousiers joyeux chanteront : « Verre en haut, Verre en bas, plaignons qui n'en a guère..... »

Pierre CESBRON

Grand Maître